

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCES DES 8 ET 15 DÉCEMBRE 1896.

### Premier Feuilleton de Pétitions.

M. le Baron de Crombrughe de Looringhe, 1<sup>er</sup> Rapporteur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
1.	836.

Les président et secrétaire de l'Association générale des Employés, à Gand, sollicitent l'assimilation complète des petits employés aux ouvriers au point de vue de la législation. Ils demandent notamment : 1° à être exonérés de certains impôts et particulièrement de la patente; 2° à bénéficier des dispositions de la loi du 9 août 1889 sur les habitations ouvrières, en portant à 10,000 francs le maximum du prêt; 3° que la catégorie des employés soit comprise dans l'organisation future des caisses de pension en faveur des ouvriers.

Même demande des président et secrétaire de l'Association des Employés de La Louvière.

#### CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances, à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, et à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

2.	850.	Les sieurs Verhaeghe et Clinckmaille, respectivement président et secrétaire du Comice agricole de Kemmel-Ypres, exposent que toute diminution sur le prix du transport par chemin de fer des blés exotiques, produirait une baisse sur les prix des blés indigènes; les pétitionnaires demandent en conséquence que la réduction de tarif qui aurait été sollicitée par le syndicat des fariniers ne soit pas accordée.
----	------	--

#### CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

**M. Cogels, 2<sup>e</sup> Rapporteur.**

3. 779. Des membres du cercle pédagogique du canton de Peruwelz (Hainaut) préconisent diverses mesures tendant à améliorer la pension des instituteurs et des professeurs communaux ainsi que celle de leurs veuves et orphelins.

Même demande du Cercle des Instituteurs de Florenville.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

4. 838. Des brigadiers et des gardes champêtres du canton de Lennick-Saint-Quentin préconisent certaines mesures en vue d'améliorer leur situation ainsi que celle de leurs veuves et orphelins.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

5. 839. Des instituteurs du Cercle cantonal de Tournai préconisent certaines modifications à apporter aux lois et règlements relatifs aux pensions des professeurs et instituteurs communaux ainsi qu'aux pensions de leurs veuves et orphelins.

Même demande d'instituteurs des Cercles cantonaux de Schaerbeek-Saint-Josse-ten-Noode, Turnhout, Brecht, Fexhe-Slins, Boussu, Durbuy, Malines-Duffel, Tamines et Ciney.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

6. 841. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir l'État prendre à sa charge le paiement intégral des intérimaires remplaçant des instituteurs en congé pour cause de maladie.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
7.	854.

Le Conseil provincial de Namur émet le vœu de voir rétablir au mois de juillet les sessions ordinaires des Conseils provinciaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

**M. Van Ockerhout, 3<sup>e</sup> Rapporteur.**

8. 840. Le sieur Félix, Victor, journalier à Saint-Hubert, infirme, âgé de 68 ans, dans l'impossibilité de pourvoir à sa subsistance, expose qu'il s'est en vain adressé au bureau de bienfaisance pour être assisté. Il sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir satisfaction.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Ordre du jour.*

9. 849. Des habitants d'Ypres renouvellent leur demande en faveur de l'achèvement du canal Lys-Yperlée et la construction du chemin de fer à grande section d'Ypres à Dixmude.  
Même demande d'habitants de Pervyse, Nieuport, Clercken.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, en recommandant spécialement cette demande à leur bienveillance.*

**M. Crousse, 4<sup>e</sup> Rapporteur.**

10. 842. Les président, vice-présidents et secrétaire général de la Société d'apiculture du bassin de la Meuse, prient la Législature de faire accorder à cette société les subsides nécessaires pour l'aider à propager dans le pays la pratique rationnelle de l'apiculture et rendre par là même un service signalé à la cause agricole. Les pétitionnaires estiment qu'il serait désirable aussi que l'État fit planter le long des voies ferrées des arbustes

ou plantes à la fois mellifères et d'un bon rapport, au lieu de végétaux de nulle valeur.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

11. 856. Des cultivateurs et des éleveurs de bétail à Herenthout exposent que l'arrêté royal du 30 octobre 1895, prescrivant des mesures à prendre pour combattre la tuberculose dans l'espèce bovine, a jeté la consternation dans tout le pays agricole et particulièrement dans la Campine. Les pétitionnaires prient la Législature d'abolir le principe de l'inoculation obligatoire du bétail jusqu'à ce que des mesures définitives soient prises, d'une part, pour prévenir toute fraude à l'entrée du bétail hollandais, et, d'autre part, jusqu'à ce que des dispositions soient arrêtées pour indemniser complètement le paysan ou éleveur de bétail, pour le dommage qu'il doit subir dans l'intérêt de la santé publique, par l'abatage ou la déclaration suspecte de son bétail ; ils demandent qu'entre-temps on adopte le système de l'inoculation libre et qu'on accorde aux propriétaires de bétail qui se soumettent aux dispositions à prendre à ce sujet, des indemnités, voire des primes, pour arriver ainsi graduellement à l'amélioration et à l'assainissement de la race bovine belge.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

12. 859. Des habitants de la vallée de la Vesdre exposent que l'état de contamination permanente des eaux de cette rivière nuit considérablement aux intérêts des communes riveraines, tant au point de vue matériel qu'à celui de l'hygiène, et que cet état de choses s'aggrave d'année en année et devient intolérable. Les pétitionnaires demandent que des mesures soient prises sans retard pour l'épuration de ces eaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

Numéros  
d'ordre.      Numéros  
du registre des  
pétitions.

**M. Hardenpont, 5<sup>e</sup> Rapporteur.**

13.      851.      Par pétition datée de Verviers, le sieur Descamps demande que le compte rendu analytique soit précédé de la liste des membres avec leur adresse à Bruxelles et en province.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

**M. Vanden Bossche, 6<sup>e</sup> Rapporteur.**

14.      812.      Le sieur Gennin, maréchal des logis de gendarmerie pensionné à Vilvorde, appelle l'attention du Sénat sur la position difficile et pénible faite aux sous-officiers et gendarmes au moment de leur mise à la retraite; le pétitionnaire, en vue de remédier dans une certaine mesure à cette situation, demande :

1<sup>o</sup> Que la haute paie pour la décoration militaire continue à être allouée aux pensionnés;

2<sup>o</sup> Que les soins médicaux ainsi que les médicaments leur soient continués gratuitement, au moins à ceux qui habitent un lieu de garnison ou qui peuvent s'y rendre ou y faire prendre les médicaments leur prescrits par un médecin.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

15.      832.      Le sieur Beguin, à Ougrée, demande que son fils aîné, qui vient d'être désigné pour le 2<sup>me</sup> de ligne, soit exempté du service militaire comme soutien de famille.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre, en recommandant la pétition à sa bienveillante attention.*

16.      837.      Le sieur P.-J. Bonte, ouvrier tisserand à Roubaix, ancien substituant, déserteur amnistié, sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir le paiement d'une somme de 200 francs plus les intérêts qui lui serait due par le milicien au lieu et place duquel il est entré dans l'armée en 1865.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Ordre du jour.*



Numéros  
du registre des  
d'ordre. pétitions.

834.

Le sieur Henri Verhenne, à Jemeppe, ancien houilleur, aveugle, se plaint de l'insuffisance de la pension qui lui est allouée.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie  
et du Travail.*

19.

845.

Le Conseil communal d'Eugies émet le vœu de voir le Sénat : 1° légiférer au plus tôt sur la question des pensions ouvrières ; 2° fixer le taux de la pension de chaque ouvrier à 400 francs et l'âge de l'entrée en jouissance à 55 ans ; 3° mettre le paiement de cette pension à charge du Trésor public.

845.

Le Conseil communal de Montigny-sur-Sambre émet le « vœu de voir les Chambres législatives voter un projet de loi établissant des pensions pour les invalides du travail et la vieillesse. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie  
et du Travail.*

20.

861.

Le Conseil communal de Saint-Gilles émet le vœu de voir le Gouvernement créer une caisse centrale de retraite, sous la garantie de l'Etat, en faveur des employés des communes et des administrations charitables qui en dépendent, ainsi que de leurs veuves et orphelins.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail  
et à M. le Ministre des Finances.*

21.

862.

Le Conseil communal de Bruxelles « émet le vœu »  
» que le Gouvernement du Roi et le pouvoir législatif  
» prennent des mesures pour aider la commune  
» à supporter les charges écrasantes résultant injus-  
» tement de sa situation au centre de l'agglomération  
» bruxelloise ou de ses obligations de capitale.  
» Le Conseil émet, en outre, le vœu que le Gouverne-  
» ment ne modifie pas les bases de répartition du fonds  
» communal d'une façon défavorable à la capitale. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Minis-  
tre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,  
dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet  
de loi contenant le Budget des Voies et Moyens pour  
l'exercice 1897.*

*Le Président,  
Baron P. BETHUNE.*